

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n°2024/05/14-17-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 mai 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,
Vu le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu les Statuts de l'association Centre Commun de Ressources en Microondes (CCRM) et notamment leur article 18,
Vu la décision de l'association Centre Commun de Ressources en Microondes (CCRM) et en date du 10 janvier 2024,

Considérant qu'au terme de sa décision du 10 janvier 2024 a été actée la dissolution du Centre Commun de Ressources en Microondes,

Considérant qu'à la suite de dissolution ladite association a décidé en conséquence d'attribuer le produit net de la liquidation à Aix-Marseille Université,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration

DECIDE :

OBJET : Acceptation du *boni* de liquidation du Centre Commun de Ressources en Microondes

Article 1^{er} :

ACCEPTE le *boni* de liquidation du Centre Commun de Ressources en Microondes.

Article 2 :

La liste des immobilisations cédées est annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Membres présents : 20

Membres représentés : 12

Fait à Marseille le 14 mai 2024

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



IMMOBILISATIONS CEDEES AMU

Cegid Quadra Comptabilité - CCRM - Centre de Commun de Recherches en Microondes 13013 MARSEILLE

Edité le 09/01/2024 à 16h34

Immo.	Intitulé	Montant HT	Date Acq	Amortissement	Val.Résiduel.	Date Ces.	Valeur cession	NumeroCompte
00008000	SIEPEL // CAMERA COULEUR	8 582,88	26/03/97	8 582,88		31/12/23		21540000
00009000	MANUTAN // ASIPIRATEUR INOX	339,48	26/03/97	339,48		31/12/23		21540000
00003000	M2S: PLATEAU TOURNANT INNCO	12 600,00	15/09/15	10 451,00	2 149,00	31/12/23		21541000
00004000	ANRITSU: 2PORT SHOCKLINE VNA +	5 816,65	08/04/15	5 816,65		31/12/23		21541000
00016000	IUT MARSEILLE // TABLE SUR	794,23	30/03/98	794,23		31/12/23		21541000
00032000	SIEPEL // CONVERTISSEUR DE	41 500,00	11/12/12	41 500,00		31/12/23		21541000
00033000	RODHE SCHWARZ // ANALYSEUR	90 760,00	12/12/12	90 760,00		31/12/23		21541000
00036000	ANRITSU	19 713,99	20/05/14	19 713,99		31/12/23		21541000
00083000	TRANSTECHNIK // MOTEUR	1 098,52	25/11/16	1 098,52		31/12/23		21541000
00084000	M2S // CORNETS LB-90-20-C-SF	1 380,00	01/12/16	1 380,00		31/12/23		21541000
00086000	ARITSU / ANALYSEUR RESEAU AMS	5 816,65	01/01/17	5 096,00	720,65	31/12/23		21541000
00087000	MVG / 2 ANTENNES	13 775,00	24/01/18	13 775,00		31/12/23		21541000
00090000	ANRITSU - PORT SHOCKLINE +	3 370,50	27/02/20	2 595,00	775,50	31/12/23		21541000
00091000	DELL	1 319,15	17/12/20	1 319,15		31/12/23		21541000
00092000	DISTRAME - ANALYSEUR SECTORIEL	5 677,15	30/06/21	2 370,00	3 307,15	31/12/23		21541000
00093000	ROHDE SWCHARTZ - MATERIEL ZNA	150 895,12	15/10/21	33 366,00	117 529,12	31/12/23		21541000
00097000	3DECOUVERTE - IMPRIMANTE	3 387,93	13/06/23	466,00	2 921,93	31/12/23		21541000
00039000	SIEPEL // ABSORBANTS APM66	30 764,21	18/10/95	30 764,21		31/12/23		21810000
00040000	SIEPEL // CHAMBRE CAFE ET CAGE	769,87	18/12/95	769,87		31/12/23		21810000
00041000	ATEM // ENSEMBLE ATEM	3 082,21	20/01/97	3 082,21		31/12/23		21810000
00042000	ATEM // ENSEMBLE ATEM	3 719,91	20/01/97	3 719,91		31/12/23		21810000
00043000	MANUTAN // ENSEMBLE DE	4 363,76	14/03/97	4 363,76		31/12/23		21810000
00085000	MICRO CONTROLE / PLATEAU	36 294,49	04/04/16	36 294,49		31/12/23		21811000
00096000	MILEXA - PORT VECTOR NETWORK	17 668,16	31/05/22	5 606,00	12 062,16	31/12/23		21811000
00059000	MEDIACOM SUST // ORDINATEUR	2 653,38	30/06/99	2 653,38		31/12/23		21831000
00060000	HYPERMEDIA // ORDINATEUR	1 400,85	14/12/00	1 400,85		31/12/23		21831000
00062000	MEDIACOM SYST // MATERIEL	1 441,39	29/11/02	1 441,39		31/12/23		21831000
00063000	MEDIACOM SYST // ORDINATEUR	1 400,00	30/12/03	1 400,00		31/12/23		21831000
00070000	JPG // CLIMATISEUR MOBILE	849,00	03/09/09	849,00		31/12/23		21831000
00094000	FROMLABS - IMPRIMANTE 3D	5 360,60	13/06/22	2 770,00	2 590,60	31/12/23		21831000
00076000	MANUTAN // ETABLI	1 099,16	17/02/97	1 099,16		31/12/23		21840000
00077000	MANUTAN // ETABLI	1 204,35	17/02/97	1 204,35		31/12/23		21840000
00078000	MANUTAN // TABOURET ATELIER	160,38	17/02/97	160,38		31/12/23		21840000
00079000	MANUTAN // ARMOIRE	404,14	17/02/97	404,14		31/12/23		21840000
00080000	MANUTAN // ARMOIRE	596,38	17/02/97	596,38		31/12/23		21840000
00081000	MANUTAN // BUREAU	2 228,56	21/02/97	2 228,56		31/12/23		21840000
TOTAUX		482 288,05		340 231,94	142 056,11			

Centre Commun de Ressources en Microondes (CCRM)

Polytech, 5, rue Enrico Fermi, Technopôle de Château-Gombert, 13453 MARSEILLE Cedex 13

Tel : 06 48 33 03 33, Fax : 04 91 10 69 82 ; messagerie : ccrm@wanadoo.fr

N° SIRET /400 197 463 00021

Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 Janvier 2024

Administrateurs présents ou représentés

Monsieur Francis BIQUARD, IUT Marseille (retraité) ;
Monsieur Jean Michel GEFFRIN, Institut Fresnel, CNRS ;
Monsieur Julien LUMEAU, Institut Fresnel, CNRS ;
Madame Ana Luisa NEVES, Multiwave Imaging, représentée par Monsieur Pierre Sabouroux ;
Monsieur Jérôme PALA, Expert-Comptable par vidéo conférence ;
Monsieur Pierre SABOUROUX, Institut Fresnel, Aix-Marseille Université.

Invités

Excusés

Monsieur Roger DELEUIL, Université d'Aix-Marseille (retraité).

Le quorum étant atteint, le Président Pierre Sabouroux ouvre la séance qui se tient dans les locaux du CCRM à 10h30.

1) Rapports d'Activité de l'années 2023 (documents annexes)

Le Trésorier Francis Biquard présente le rapport d'activité du CCRM pour l'années. Ces activités ont concerné :

- la recherche universitaire ;
- la formation des étudiants (deux semaines d'occupation de la chambre anéchoïque) ;
- les mesures en chambre anéchoïque pour la Société Elsys.

Après discussion, le rapport d'activité du CCRM pour l'année 2023 est *adopté à l'unanimité*.

2) Arrêt des comptes 2023 (voir documents fiscaux)

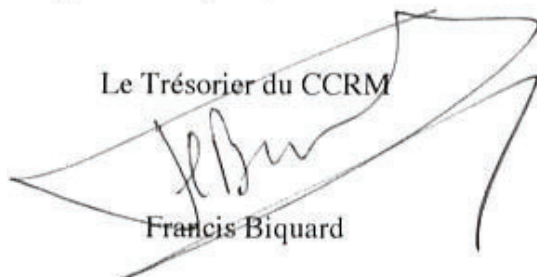
Monsieur Jérôme PALA, Expert-Comptable du CCRM présente les comptes 2023.

L'état des immobilisations est présenté au Conseil. Après la cession à l'Université d'Aix-Marseille de matériels d'une valeur brute Immobilisée de 452 255,05 € pour une valeur résiduelle de 142 056,11 € Il n'y a plus d'Immobilisation dans les comptes du CCRM.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de présenter les comptes 2023 à l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le Trésorier du CCRM



Francis Biquard

Le Président du CCRM



Pierre Sabouroux

Centre Commun de Ressources en Microondes (CCRM)

Polytech, 5, rue Enrico Fermi, Technopôle de Château-Gombert, 13453 MARSEILLE Cedex 13

Tel : 06 48 33 03 33, Fax : 04 91 10 69 82 ; messagerie : ccrm@wanadoo.fr

N° SIRET /400 197 463 00021

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Janvier 2024

Administrateurs présents ou représentés

Monsieur Francis BIQUARD, IUT Marseille (retraité) ;
Monsieur Jean Michel GEFFRIN, Institut Fresnel, CNRS ;
Monsieur Julien LUMEAU, Institut Fresnel, CNRS ;
Madame Ana Luisa NEVES, Multiwave Imaging, représentée par Monsieur Pierre Sabouroux ;
Monsieur Pierre SABOUROUX, Institut Fresnel, Aix-Marseille Université ;

Invités

Monsieur Jérôme PALA, Expert-Comptable par visio-conférence.

Excusés

Monsieur Roger DELEUIL, Université d'Aix-Marseille (retraité).

Le Président Pierre Sabouroux ouvre la séance qui se tient dans les locaux du CCRM à 11h00.

2) Rapport moral par le Président

Le Président donne la parole à Monsieur Francis BIQUARD qui présente les activités (en mesure et essais) développées au cours de l'année écoulée.

3) Approbation du compte financier 2023.

Le trésorier Francis Biquard présente le rapport comptable 2023 établi par Monsieur Jérôme PALA, Expert-Comptable du CCRM.

Après discussion *le compte financier de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité.*

4) Approbation des quatre résolutions

Les quatre résolutions soumises à l'Assemblée Générale (voir Annexes) sont *adoptées individuellement à l'unanimité.*

5) Dissolution de l'Association.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer à l'Assemblée la dissolution, décide de dissoudre l'Association à compter du 31 Décembre 2023 et d'ouvrir la phase de liquidation.

Après discussion *la dissolution est approuvée à l'unanimité.*

6) Attribution des biens de l'Association.

Après avoir entendu l'inventaire des biens de l'Association (voir pièce annexe) l'Assemblée Générale décide de donner la totalité à l'Université d'Aix-Marseille.

Après discussion *l'attribution est approuvée à l'unanimité.*

7) Désignation d'un liquidateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Francis Biquard en qualité de liquidateur de l'Association.

L'Assemblée Générale confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder au recouvrement des créances, payer les dettes éventuelles, attribuer le boni (liquidités restantes) de liquidation.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au liquidateur d'accomplir toutes les formalités déclaratives et de publicité liées à la dissolution.

Après discussion *la désignation du liquidateur est approuvée à l'unanimité.*

8) Correspondance et conservation des actes et documents.

L'Assemblée Générale décide de conserver à Polytech Marseille la destination de la correspondance (même adresse).

L'Assemblée Générale décide de confier à l'Institut Fresnel la conservation des actes et documents concernant la liquidation.

Après discussion *la résolution est approuvée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Trésorier du CCRM



Francis Biquard

Le Président du CCRM



Pierre Sabouroux

Centre Commun de Ressources en Microondes

Siège social : Polytech Marseille Technopôle de Château Gombert

5 rue Enrico Fermi 13453 Marseille

Tel : 06 48 33 03 33, Fax : 04 91 10 69 82

SIRET : 400 197 463 00021

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 10-01-2024

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport du président
- La lecture des comptes de l'exercice
- La lecture du rapport financier du trésorier sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice clos le 31.12.2018
- Les explications fournies

Approuve les comptes et le bilan du dit exercice, tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Lesdits comptes se soldant par un déficit de 34 496 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne, en conséquence, quitus entier au trésorier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne, en conséquence, quitus entier aux administrateurs, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité de l'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Au report à nouveau débiteur : 0,00 €

Total égal au déficit de l'exercice :

